



BOUGE

BULLETIN DE LIAISON DU

C.I.A.F.T.

COUP D'OEIL SUR
L'OUTAOUAIS

MAI 1985
VO.3 NO.6

TABLE DES MATIERES

Présentation de l'éditeure.....	p. 1
De la vice-présidente.....	p. 2
L'Outaouais... Connaissez-vous?	
L'oublié c'est souvent nous.....	p. 3

COUP D'OEIL SUR L'OUTAOUAIS

Outaouais: l'accessibilité des femmes au marché du travail et leur petite histoire.....	p. 5
P.I.F. !!! "Qui es-tu?.....	p. 7
Moyens d'action... Interventions... L'Outaouais a la bougeotte.....	p. 9
Premiers pas d'une nouvelle table de concerta- tion dans l'Outaouais.....	p. 10

Dossier électronique informatique: la conférence.	p. 11
En réponse à vos désirs.....	p. 14
Langue écrite et féminisation.....	p. 15
Nouvelles brèves.....	p. 19
- Table sur le plein emploi	
- Membres des comités du CIAFT	
- Comité des jeunes intervenantes	
- Comité contenu	
- A propos des tables	
- Expérience personnelle en informatique	
Annonces-et-vous.....	p. 24

PRESENTATION DE L'EDITEUR

Je me permets une intrusion au début de ce numéro pour souligner sa spécificité.

C'est une première (jusqu'à preuve du contraire) qu'un **BOUGE** ait un coeur extérieur à la permanence. Oui une première. Les articles de fond ont été rédigés par une équipe dynamique de l'**OUTAOUAIS** celle du **P.I.F.** J'ai eu beaucoup de plaisir à lire et à mettre en page ces articles. Je sentais un vent d'air frais, stimulant qui donne envie de rencontrer ces femmes. J'espère que cette sensation sera partagée et qu'elle vous donnera des idées de nous communiquer vos "airs" d'aller.

De plus, une collaboration spéciale de Montréal (auteur-e discret-e) sur la féminisation dans la langue écrite. Très intéressant.

Somme toute, un **BOUGE** diversifié, informatif, à saveur régionale avec une pointe d'humour (juste un peu quand même) qui nous amènera à l'été tant espéré.

Evelyne Sheehy

N.B. Ce numéro est entièrement informatisé.
Ca fait du bien de démystifier....

DE LA VICE-PRÉSIDENTE

Lors de la dernière réunion du conseil d'administration tenue le 1^{er} avril, les membres recevaient la visite de madame Francine Lalonde, ministre déléguée à la condition féminine. Il ne s'agissait nullement d'un "poisson d'avril". Comme prévu, à 11:00 heures, madame Lalonde s'est présentée à notre étroit mais accueillant local.

Madame Lalonde voulait tout savoir du **C.I.A.F.T.**, qu'elle ne connaissait que très vaguement. C'est donc avec beaucoup d'enthousiasme que nous lui avons raconté la courte histoire de notre association, ses activités diverses, ses dossiers de travail, ses réalisations passées, ses projets, ses problèmes de financement, ses difficultés, en terme de disponibilité, à suivre toute la gamme de sollicitations qui lui sont adressées.

Notre interlocutrice fut attentive sans cesse, a questionné beaucoup, a fourni des informations pertinentes au détour d'une discussion, puis elle nous a fait part de ses propres préoccupations.

Pour elle, l'emploi constitue l'élément primordial de son implication en politique. Selon elle, parce que les femmes sont en besoin, elles demeurent les moteurs de changement social. L'égalité entre hommes et femmes devra passer par l'égalité en emploi et à son accessibilité, cette égalité devant traverser l'étape d'une modification profonde de la structure du travail.

C'est dans cet optique et avec une vision globale de la condition féminine que madame Lalonde entend aborder ses dossiers. Elles se penchera tout particulièrement sur les programmes d'égalité en emploi et sur les services de garde (dont elle veut en faire un dossier social).

Elle désire également se faire "chien de garde" de la politique de la famille, rencontrer les femmes de la base par le biais des associations régionales et enfin, apporter une attention toute particulière au problème de subvention pour les associations consultatives.

La collaboration entre la nouvelle ministre déléguée à la condition féminine et le **C.I.A.F.T.** s'est discutée en terme d'échange d'information sur les modes de financement disponibles et sur les besoins des femmes qui forment notre clientèle.

Cette rencontre fut fort constructive et a démontré la volonté de madame Lalonde de travailler de concert avec les intervenantes qui possèdent l'expertise dans le domaine de l'emploi.

Luce de Bellefeuille
vice-présidente

- secteur secondaire:

. quelques manufactures et industries **15%**

- secteur tertiaire:

. fonction publique fédérale **85%**
 . fonction publique provinciale
 . municipalités
 . entreprises privées

De ce portrait pas si rose, plusieurs regroupements à "potentiel énergétique" sont déterminés à transformer quelques-unes de ces situations de fait. Les articles qui suivent vous en parlerons mieux.

Lorraine Bédard
 et
Gisèle Parisien
 de P.L.F.

OUTAOUAIS: L'ACCESSIBILITE DES FEMMES AU TRAVAIL ET LEUR PETITE HISTOIRE...

En avril 1980, cinq femmes de la région se réunissent afin d'étudier la mise sur pied d'un service d'aide à l'emploi pour les femmes. Leur recherche confirme qu'il n'y a pas de service autre que le programme fédéral F.P.E. qui offre sa formation à une clientèle mixte d'âge très varié. Son fonctionnement a connu des remous et il éprouve parfois des difficultés de recrutement bien que la clientèle potentielle ne manque pas.

La recherche de ces femmes les a mené à Montréal et Québec, leur permettant de déposer des demandes de financement. Dès septembre 80, avec un programme P.A.T. (programme d'aide au travail) de travail Québec on ouvre un bureau avec une équipe initiale de cinq femmes. Un programme de retour au travail pour femmes défavorisées de la région métropolitaine s'articule. En janvier 81, Emploi immigration Canada fournit un programme PACLE (aide à la création locale d'emploi) au Projet d'intégration des femmes de l'Outaouais (PIF) pour une durée de trois ans. Cette période s'étire même jusqu'en janvier 85 où il fut finalement repris en charge par SEMO (service externe de main d'oeuvre Québec).

Les négociations nécessaires à de tels résultats ont duré plus d'un an et demi. Les derniers mois furent les plus critiques. Plus de six différents budgets soumis tentaient chacun de respecter les contraintes budgétaires régionales tout en maintenant la qualité des services développés.

Devant un contrat qui nous proposait coupures de postes, baisse de salaire, nous avons refusé de nous engager et avons continué de négocier. Cette proposition contractuelle, en abaissant autant la masse salariale aurait entraîné une réduction importante des frais de fonctionnement fixés à 20% de cette masse salariale. Quatre mois d'opération à ce régime et c'était, à coup sûr, la fin du PIF.

Devant cette alternative, à la toute veille de fermer nos portes avec comptes en souffrance parce que sans aucun argent depuis déjà cinq semaines, nous nous sommes rendus à Québec. Une dérogation spéciale réussie à maintenir nos six postes et services existants jusqu'à une décision finale d'un comité "aviseur" qui avait à considérer d'autres cas semblables. À ce moment, on nous parlait d'un mois d'attente, maintenant les rumeurs nous indiquent juin 85.

Il serait fort souhaitable que des responsables du bureau de Madame Pauline Marois organisent prochainement, avant juin, une rencontre des projets SEMO-FEMMES afin d'entendre nos recommandations. Une telle rencontre pourrait prévenir que l'histoire se répète et que ne prolifèrent des programmes de formation à l'emploi avec des budgets insuffisants.

Mais revenons dans l'Outaouais! Dans la région métropolitaine, il existe aussi un transition travail qui offre son programme depuis deux ans. Malheureusement, le nombre d'inscription n'est pas toujours suffisant. La difficulté de recrutement rencontrée sera peut-être corrigée

par un récent changement administratif. On pourrait cependant se demander si cet excellent programme d'une aussi courte durée que 5 semaines est à la mesure de la clientèle défavorisée qu'il vise ou s'il déservirait mieux les femmes de classe moyenne qui manquent de service approprié.

Enfin! Dans l'Outaouais, un cours d'introduction aux métiers non-traditionnels fera son apparition à l'automne 85. Le cours de la CEIC et CFP est déjà offert dans d'autres régions du Québec depuis quelques années. Mais avec l'arrivée du printemps, deux autres programmes de retour au travail déserviront des clientèles défavorisées face à l'emploi. Option-Travail Outaouais s'adresse aux jeunes de 16 à 24 ans et l'Envol accueille des personnes ayant connu des obstacles d'ordre psychologiques ou émotifs, à leur intégration sociale à l'emploi.

Nous constatons plus que jamais que le PIF continue de répondre à un fort besoin de formation au retour au travail, tant par son programme que par son implication grandissante dans sa communauté. Il demeure aussi le seul à répondre entièrement à la clientèle de femmes de 23 à 56 ans à faible revenu, majoritairement cheffes de famille bénéficiaires d'aide sociale.

Lorraine Bédard
 et
Gisèle Parisien
 PIF

B) Formation de courte durée

- 3 semaines de formation
 - + 4 semaines de stage en emploi selon les besoins et possibilités de chacune
- Cette formation s'adresse à la clientèle de femme cheffes de famille, bénéficiaires d'aide sociale moins défavorisées à l'emploi.

Mais la question de l'orientation professionnelle dans un programme d'intégration au travail, tel le nôtre, demeure essentiel pour les femmes compte tenu des nombreux facteurs qui les défavorisent face à l'emploi. A cet effet nous avons utilisé différents services d'orientation de l'extérieur du P.I.F. durant près de 3 ans. Ces services du CEC et de la CFP furent très efficaces en terme d'orientation, mais rendaient les prévisions de programmes et d'horaires particulièrement complexes.

Depuis plus d'un an, nous avons implanté un service d'orientation permanent à notre programmation. Ayant une membre de l'équipe accrédité à administrer et interpréter différents tests. Nous utilisons surtout la batterie générale des tests d'aptitudes et l'inventaire canadien d'intérêts professionnels pour guider la cliente, vers un choix d'emploi, tout en lui permettant d'explorer les professions à partir des résultats.

Ce processus permet de mieux identifier le type de formation dont chacune a besoin pour accéder à un emploi rémunérateur.

Gisèle Parisien
 et
Lise Quesnel
 P.I.F.

PREMIERS PAS D'UNE NOUVELLE TABLE DE CONCERTATION DANS L'OUTAQUAIS

Regroupement des services parallèles de main d'oeuvre

En février 1985, désireuse d'établir une étroite collaboration avec des services similaires au nôtre, la directrice du Projet d'Intégration des femmes invite cinq organismes à former un regroupement des services parallèles de main d'oeuvre. Il regroupe six projets régionaux:

- Projet pour personnes handicapées (H-F) (SEMO)
- Projet pour jeunes (16-24 H-F) (Cie de travailleurs)
- Centre de placement spécialisé pour personnes qui ont eu des problèmes avec la justice (Extension)
- Programme pour ex-détenus (H-F) (Cie de travailleurs)
- Projet pour personnes ayant souffert de problèmes mentaux et émotifs graves (H-F) (Cie de travailleurs)
- Programme pour femmes monoparentales, faible revenu (SEMO)

Les rencontres ont pour objectifs:

- * de s'auto-informer (employeurs - subventions - contacts)
- * de référer la clientèle en connaissant mieux les critères d'admission de chacun
- * de négocier des ententes au nom du regroupement pour les besoins communs.

Nous avons négocié des ententes et un plan d'assurance collective qui s'avère plus avantageux pour les employés-e-s et beaucoup moins onéreux pour chaque projet. Nous tentons actuellement de créer une entente spéciale avec la commission de transport régionale de l'Outaouais afin que nos stagiaires bénéficient de rabais pour les transports en commun. Pour ce qui est de la formation du personnel, nous achetons ensemble des cours et échangeons nos documents vidéo, diapo et littérature.

Nous prévoyons une rencontre mensuelle et vu que les argents pour les colloques, forums sont diminués dans l'enveloppe budgétaire des subventions, nous comptons échanger et partager les informations et documentations reçues et bénéficier ainsi indirectement de ces informations précieuses.

L'objectif global est de développer des stratégies et collaborations diverses avec les intervenants du milieu pour augmenter l'accessibilité à l'emploi de nos clientèles respectives.

Monique L'heureux
P.L.F.

DOSSIER ELECTRONIQUE INFORMATIQUE: LA CONFERENCE

Les 10-11 et 12 avril dernier se tenait à Montréal la dernière séance de la conférence sur l'électronique et l'informatique où le **C.I.A.F.T.** et la **F.F.Q.** se partageaient un siège.

Nous vous présentons ici les deux recommandations qui ont été adoptées par la conférence. Ces recommandations étaient endossées par le **C.I.A.F.T.** et la **F.F.Q.**

Dans un deuxième temps, pour vous mettre dans l'ambiance, les textes d'ouverture et de clôture qui ont été présentés par le **C.I.A.F.T.** lors de cet événement.

Dans la lutte que nous menons, les gains que nous faisons, si minimes soient-ils, ont leur importance et nous incitent à poursuivre les actions dans les dossiers qui touchent notre problématique.

LES RECOMMANDATIONS

- "Les participants et participantes à la Conférence reconnaissent l'importance de programmes d'accès à l'égalité, dont le contenu sera débattu et défini ultérieurement, comme moyen pour assurer aux femmes une participation équitable dans le virage technologique.
- "Les participants et participantes à la Conférence sur l'électronique et l'informatique conviennent que l'entente-cadre sur l'implantation de l'informatisation qui pourrait résulter de discussions nationales couvre aussi les travailleuses et travailleurs non syndiqués et prévoit des moyens pour assurer leur implication au niveau des changements technologiques dans les entreprises.

DISCOURS D'OUVERTURE DU C.I.A.F.T.

Les femmes sont et seront, parmi la population, les plus touchées par l'avènement de nouvelles technologies, plus particulièrement dans le secteur de l'emploi. Conscientes des enjeux des objectifs de la conférence, le **C.I.A.F.T.**, de par sa raison d'être, l'accès au travail pour les femmes, a accepté d'y participer et nous y avons consacré beaucoup d'énergies. A un moment où les femmes retournent massivement sur le marché du travail, nous refusons d'accepter que les changements technologiques viennent freiner cette progression "historique" car nous croyons que dans l'évolution actuelle de la société, l'autonomie financière des femmes est un impératif."

RECONNAISSANCE DES ACQUIS

"Les différentes commissions ont accompli un travail monstre et nous sommes "conscientes" des sommes d'énergies investies dans leur démarche et dans la production des différentes recommandations."

"Cependant, peine nous est de constater que les résultats obtenus sont à plusieurs points décevants pour les femmes. Lors de la séance d'ou-

verture, nous avons fait état de nos préoccupations en ce qui a trait aux efforts de rattrapage à réaliser concernant les femmes sur le marché du travail. Efforts de rattrapage qui doivent être à la mesure de l'écart qui existe entre la situation actuelle des hommes et des femmes."

"Compte tenu de notre spécificité, nous avons retenu prioritairement comme champ d'intervention la commission 3 dont le thème porte sur l'informatisation, l'emploi et le travail."

"De par son contenu, les pistes explorées dans son analyse nous ont semblé fort intéressantes. Par exemple, il est mentionné dans le rapport que: "LE DEFI MAJEUR CONSISTE À BRISER LA SEGMENTATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL SELON LE SEXE." Il est fort dommage que l'on ne retrouve cependant aucune mesure concrète traduisant cette préoccupation dans les recommandations, tel les programmes d'accès à l'égalité. Il semble pourtant que nous sommes au temps des innovations et qu'il serait judicieux de profiter des changements technologiques pour réduire les inégalités existantes. Il est plus que temps que les entreprises profitent du nouveau bassin de potentiel humain que représentent les femmes sur le marché du travail. Nous voulons souligner ici notre satisfaction quant au contenu et aux propositions de la commission 4. Nulle part ailleurs, n'avons-nous constaté une telle préoccupation sociale qui, à notre avis, doit être partie intégrante de l'organisation des changements que l'assimilation de l'informatique à notre culture va amener dans la société québécoise."

"La prochaine minute de notre temps de parole devient un temps de réflexion pour chacun des partenaires sur les questions suivantes:

- les nouvelles technologies tiendront-elles les femmes hors du marché du travail et dans une dépendance financière lourde pour l'Etat?
- Pourrions-nous transformer en gain collectif ce qui risque de devenir des coûts économiques sociaux importants?

Seule une action concertée de tous les partenaires sera déterminante pour développer une solidarité, solidarité qui apparaîtra lorsque chacun et chacune réalisera l'importance de sa contribution individuelle au bien-être de l'ensemble de la société.

DISCOURS DE CLOTURE DU C.I.A.F.T.

"Si l'avènement des nouvelles technologies se fait de façon galopante, cet ère de révolutions technologiques appelle aussi des changements sociaux et économiques lourds de conséquences pour les femmes."

Il est essentiel que ce virage se fasse aussi pour nous et non contre nous. En ce sens la Conférence nous laisse quelques espoirs notamment au niveau des issus concernant l'emploi, la formation professionnelle et

tout l'impact sur la culture. D'envisager instaurer une planification des ressources humaines, d'assurer une couverture aux non syndiqué-e-s et d'admettre la nécessité d'évaluer les programmes de formation sont des avenues prometteuses pour les femmes. L'expérimentation de modalités d'alternance-travail et de congé formation et une souplesse accrue quant à l'accessibilité offrent aussi pour les femmes des perspectives d'avenir. Une aide facilitée aux associations et groupes de femmes pour leur permettre l'appropriation de l'information permettrons de générer, nous l'espérons, des initiatives intéressantes."

"Enfin l'épineuse question des programmes d'accès à l'égalité fondamentale pour les femmes tant au niveau de la formation, que de l'emploi a finalement réussi à recevoir un accord de principe de cette Conférence."

"Nous sommes par ailleurs conscientes que ces consensus sont excessivement fragiles. Nous constatons au terme de trois jours de travaux que si les "partenaires" parlent beaucoup de changements technologiques leurs attitudes et leurs positions respectives n'en demeurent pas moins pour la plupart statiques voir même prévisibles."

En effet, le patronat réitère son habituel désir de mesures de soutien de l'Etat à l'industrie québécoise. Et, omnubilé par les 286 milliards de dollars que représente l'informatique mondialement, il réaffirme son ardent désir de "productivité accrue".

Mais le patronat nous laisse à nous, les groupes de femmes, les syndicats et les organisations de consommatrices et de consommateurs le fardeau de ramener sans cesse des préoccupations qui doivent être partagées par l'ensemble des partenaires québécois."

Car il y a urgence."

Nous avons donc du réaffirmer, de façon prévisible certe, notre souci de prise en charge sociale démocratique de ce fameux virage technologique en mettant au premier plan l'importance de programmes d'accès à l'égalité.

"De plus la question si vitale du réaménagement et de la réduction du temps de travail a malheureusement rencontré ici un pénible rejet. Nous avons amené aussi la question de la formation des travailleuses et des travailleurs non syndiqué-e-s autant que syndiqué-e-s et celle de la consultation de ces derniers et de ces dernières sur le mode d'implantation des nouvelles technologies."

"Quant au gouvernement, il répète son désir d'un consensus entre les partenaires qui selon nous n'exhaussent pas réellement ce vœu."

"Alors que les effets négatifs sur l'emploi et les conditions de travail des femmes se font déjà sentir et appellent déjà une intervention étatique d'urgence, nous nous demandons si le gouvernement va attendre longtemps encore des consensus rêvés entre des partenaires qui se comportent parfois, et ce de façon prévisible bien plus comme des adversaires. Nul n'est contre la consultation et la vertu, mais elle ne doit pas cautionner une déresponsabilité gouvernementale.

... LANGUE ECRITE ET FEMINISATION ...

ESQUISSE DE REFLEXION

PROBLEMATIQUE

La problématique posée ces dernières années par l'évolution et l'ajustement de la langue écrite à la réalité sociologique de la fin du XXe siècle peut et doit être regardée à la fois sous l'angle théorique et sous l'angle de la réalité quotidienne des usager-e-s, qu'il-elle-s soient lecteur-trice-s ou scripteur-e-s.

Dans les quelques pages qui suivent, il est pris pour acquis que l'usage a accepté la féminisation des noms et des adjectifs utilisés pour désigner et qualifier une femme: auteure, première ministre, directrice, soldate, cheffe de famille, écrivaine, professeure... On aura compris qu'il s'agit ici d'un texte prospectif pour certain-e-s et nettement futuriste pour certains.

Le problème abordé ici sera celui de l'utilisation des mots qui servent à la fois un homme et une femme, tant au singulier qu'au pluriel.

LA REALITE QUOTIDIENNE

Imaginons quelques instants une personne qui, soucieuse de s'inscrire dans la réalité sociale où elle évolue, doit écrire un texte du genre:

- "Les directeurs d'école devront aviser les enseignants qu'ils doivent exiger des écoliers qu'ils demandent la permission de leur gardien s'ils ne peuvent l'avoir d'un de leurs parents."

On peut penser que cette personne écrirait:

- "Les directeurs et directrices d'école devront aviser les enseignants et enseignantes qu'ils et elles doivent exiger des écoliers et écolières qu'ils et elles demandent la permission de leur gardien ou gardienne s'ils et elles ne peuvent l'avoir de leur père ou de leur mère."

On peut aussi raisonnablement penser que cette même personne, astucieuse et économique dans ses moyens écrirait:

- "Les directions d'école devront aviser le personnel enseignant qu'il doit exiger des élèves qu'ils demandent la permission de leur gardienne s'ils ne peuvent l'avoir d'un de leurs parents." Il est surtout permis de croire qu'au lieu de n'écrire que "gardienne", elle n'éviterait pas entièrement le problème et écrirait "gardien ou gardienne".

Il est à remarquer qu'il est probablement plus économique d'écrire le mot "gardien" à la forme masculine et à la forme féminine plutôt que de chercher un mot passe-partout. La tendance actuelle qui semble la plus répandue est celle qui amènerait celui-celle qui écrit à formuler sa directive de cette dernière façon.

De même il est permis de penser qu'une autre façon répandue de formuler le même texte est la suivante:

- "Les directeurs (trices) d'école devront aviser les enseignants (tes) qu'ils (elles) doivent exiger des écoliers (ères) qu'ils (elles) demandent la permission de leur gardien (ne) s'ils (elles) ne peuvent l'avoir de leur père (mère)." Cette façon de solutionner le problème, quoique connaissant un certain succès, est fortement attaquée par celles qui se retrouvent entre parenthèses. Elles ont l'impression qu'au sortir des limbes de l'oubli, elles devront attendre quelques siècles au purgatoire.

Si l'on regarde les écrits de ceux-celles qui se soucient du phénomène dont il est ici question, on constatera probablement un ensemble d'usages qui emprunte en plus ou en moins à l'une ou l'autre des façons de formuler illustrées ci-dessus.

Les quelques paragraphes qui constituent le présent texte soutiennent une proposition qui amènerait les usager-ère-s de la langue écrite à formuler comme suit le même texte:

- "Les directeur-trice-s d'école devront aviser les enseignant-e-s qu'il-elle-s doivent exiger des écolier-ère-s qu'il-elle-s demandent la permission de leur gardien-ne s'il-elle-s ne peuvent l'avoir de leur père-mère."

Le-a lecteur-trice aura sans doute déjà compris que les textes du genre de celui utilisé comme exemple sont très rares et qu'il a été imaginé à des fins d'illustration et de démonstration. Dans la réalité quotidienne, l'usage de termes et d'expressions qui nécessitent de bien faire saisir aux lecteur-trice-s qu'ils désignent à la fois des personnes féminines et masculines ne se rencontrent pas à la même fréquence; certains textes ne le commandent aucunement, d'autres très peu, alors que dans certains genres de textes cet usage est nécessaire à plusieurs reprises pour rendre le texte plus explicite ou plus conforme à l'information que l'auteur-e veut y déposer.

Le-a lecteur-trice comprendra aussi qu'il s'agit ici d'une proposition tout à fait spéculative puisqu'il est question d'évolution, de prospectives, et qu'en cette matière nul-le n'est prophète, tout au contraire. Cependant, tous-tes ceux-celles qui écrivent, et il-elle-s ne sont pas si nombreuses, peuvent influencer l'usage et partant, l'évolution dans un certain sens plutôt que dans un autre. Cette dernière considération nous oblige à prendre en compte quelques principes pour étayer notre point de vue, puisque la coutume en matière d'innovation veut que la démonstration ou le fardeau de la preuve revienne à celui-celle qui propose une solution nouvelle, même dans les cas où considérer l'usage comme étant nettement insatisfaisant fait l'unanimité.

Le problème se pose donc dans la réalité quotidienne, avec plus ou moins d'acuité, il est vrai, selon les préoccupations de ceux-celles qui écrivent et partant, de ceux-celles qui les lisent.

QUELQUES PRINCIPES THEORIQUES

Que le-a lecteur-trice se rassure, il ne s'agira pas ici d'emprunter un long chemin abstrait et théorique, mais uniquement de rappeler quelques postulats simples et relativement bien connus.

L'usage fait la règle

Qu'il suffise de rappeler que les plus orthodoxes et les plus normatif-ve-s en matière d'orthographe et de syntaxe se réfèrent à des codes élaborés partant de l'usage des bon-ne-s auteur-e-s. Rappelons qu'un code comme Le bon usage, de Maurice Grévisse, connaît chaque année un volume de vente appréciable. Le postulat sur lequel repose de tels outils veut que seul-e-s ceux et celles qui sont considéré-e-s comme de grand-e-s auteur-e-s aient le pouvoir de modifier la norme, ce qui ressemble singulièrement à l'imposer. Soulignons le fait que ce phénomène n'est pas propre aux questions linguistiques et qu'en toute matière la norme est imposée par ceux-celles qui détiennent le pouvoir, qu'il s'agisse d'un pouvoir physique, moral ou psychologique. En d'autres termes, cela signifie que l'usage n'est pas immuable et qu'en période de culture dite démocratique, l'usage peut évoluer plus facilement qu'en période de culture autocratique où le roi imposait sa norme. Cependant, il ne faut pas minimiser la force conservatrice de l'Académie et de ceux-celles qui rêvent de s'y asseoir, en France, et de l'Office de la langue française qui en tient lieu au Québec. Il serait intéressant par ailleurs de voir comment une telle créature étatique a fini, au Québec, par se doter de pouvoir sur ses sujet-te-s qui utilisent l'écrit! Griserie du simili-pouvoir, quand tu les gagnes...

Comme nos propos se veulent prospectifs, revenons-y et imaginons le jour où les usager-ère-s introduiront une modification dans les usages. Il suffira dès lors que quelques bon-ne-s auteur-e-s adoptent une façon répandue (ou populaire) d'écrire et la norme sera automatiquement modifiée. Il faudra sans aucun doute ensuite quelques années avant que l'école s'ajuste à la norme, mais puisque la réalité est ainsi faite...

Une réflexion chez les usager-ère-s: l'économie des moyens

Il existe une règle statistique en linguistique qui veut que quand un mot atteint une certaine fréquence d'utilisation, les usager-ère-s aient tendance à l'abréger; cela vaut évidemment pour les mots de trois, quatre et cinq syllabes où plus si cela se trouve. Cette règle tient au fait que les mots les plus fréquents sont des mots courts et vice versa. C'est en quelque sorte le principe Hygrade appliqué à la langue: les usager-ère-s ont tendance à utiliser un mot court plutôt qu'un mot long et plus un mot est utilisé plus il devient court.

L'écrit est, en notre langue, un système où les mots sont à la fois un dessin qui renvoie à l'idée et à la fois un ensemble de lettres qui renvoie à une certaine prononciation de ces mots.

Le français écrit est éloigné de l'oral et un mot peut être lu comme une idée, sans que son orthographe soit une transcription fidèle des sons. Par exemple, avec le temps qui permet l'habitude, tous-tes lecteur-trice-s pourront, d'un seul coup d'oeil, en lisant "tous-tes", savoir que le mot renvoie à la fois aux femmes et aux hommes désigné-e-s par le substantif qui le suit. De même pour "lecteur-trice-s". L'oeil s'y habituant, la lecture n'en sera pas plus difficile que pour d'autres mots auxquels tous-tes se sont habitué-e-s. Quant à l'écriture, il est simple d'en établir les règles et de les appliquer; les scripteur-e-s en ont vu d'autres avec les participes, les subjonctifs, les verbes irréguliers et la concordance des temps.

EN BREF

LES USAGER-ERE-S PEUVENT IMPOSER UN USAGE NOUVEAU

- Tu as décidé d'écrire ainsi?
- Oui.
- A qui?
- A toi, mon amie, pour commencer...

LA PROPOSITION RESPECTANT LA LOI DE L'ECONOMIE S'IMPOSERA

Sans présumer de ce que sera l'usage qui finira bien par s'imposer, il est à prévoir que ce sera celui qui respectera le réflexe de l'économie des moyens, c'est-à-dire le plus simple et le plus court. Ce sera peut-être l'usage du trait d'union, ce sera peut-être celui de l'apostrophe ou une autre façon plus visuelle de fondre les genres - une espèce d'hermaphrodisme langagier!

Comparez: -

- Le-a chef-fe décidera.
- Le'a chef'fe décidera.

Réécrite avec l'apostrophe, l'exemple du début de ce texte donnerait:

- "Les directeur'trice's d'école devront aviser les enseignant'e's qu'il'elle's doivent exiger des écolier'ère's qu'il'elle's demandent la permission de leur gardien'ne s'il'elle's ne peuvent l'avoir de leur père'mère.

Aux lecteur'trice's d'en juger.

NE PAS HESITER A UTILISER UNE FACON VISUELLE

En période d'évolution, que certain-e-s qualifiront de révolution pour lui donner un sens péjoratif et faire peur à on ne sait plus trop qui, il est normal et souhaitable que diverses tentatives soient faites. Avec le temps, l'usage et la loi de l'économie des moyens finiront par imposer une façon visuelle de rendre à la fois du masculin et du féminin dans un seul ensemble. Peut-être aussi une forme dite neutre s'imposera-t-elle+. Rien n'est moins prévisible que le futur...

Aux usager-ère-s sensibles à l'égalité des personnes de faire preuve d'imagination.

Collaboration spéciale...

NOUVELLES BREVES

♦ TABLE SUR LE PLEIN EMPLOI

Odette Michaud du C.I.A.F.T. a été désigné comme porte parole des groupes de femmes à la table de concertation permanente sur le plein emploi, mise sur pied par le ministre du plein emploi M. Robert Dean.

Les groupes qui ont été invités à se nommer une représentante sont:

- Action Travail des femmes
 - A.F.E.A.S.
 - Au bas de l'échelle
 - F.F.Q.
 - C.I.A.F.T.
-

♦ LES MEMBRES DES DIFFERENTS COMITES DU C.I.A.F.T

Font partie de nos différents comités:

- Politique de main d'oeuvre et fiscalité:

Marie-Paule Dumas
Suzanne Bérubé
Huguette Limoges
Madeleine Berthiaume
Lise Doyle

- Accès à l'égalité

Madeleine Berthiaume
Luce de Bellefeuille
Martine Roy

- Contenu:

Lyse Leduc
Renée Dubuc
Marie Laurier
Luce de Bellefeuille
Suzanne Blache
Evelyne Sheehy

- Jeunes intervenantes:

Danyèle Porter
Denise Perron

- Education des adultes:

Nicole Vergeau
 Claudette Lafrenière
 Solange Boivin

- Electronique et informatique:

Nicole Vergeau
 Claudette Lafrenière
 Céline Proulx
 Louise Fortin
 Lyse Leduc

- ♦ Nous avons appris de source sûre que des argents seraient disponibles pour l'organisation de cours de rattrapage en mathématiques et sciences pour les femmes.
On attendrait que les demandes pour mettre en place ces programmes.

Pour de plus amples renseignements, adressez-vous à votre commission de formation professionnelle locale et BONNE CHANCE.

- ♦ **Travail non-traditionnel (TNT)** a obtenu un prix **IRIS** spécial décerné par l'association des professionnels en ressources humaines du Québec (APRHQ), **"pour ses efforts dans l'intégration des femmes dans des métiers non-traditionnels."**

Il est intéressant de souligner que les autres prix IRIS décernés lors d'une soirée gala l'ont été à des compagnies comme Provigo inc., Trans-Québec et Maritime et le Canadien National.

Bravo à toute l'équipe du TNT.

- ♦ La dernière réunion de la table de concertation de Québec s'est tenue dans un nouvel environnement et a profité, nous l'espérons, du 5 à 7.

Bravo à l'imagination de ses membres. Nous attendons toujours le procès-verbal.

Comité des jeunes intervenantes

Lors du dernier Congrès du C.I.A.F.T., certaines membres avaient manifesté le désir "de développer une préoccupation à l'égard des jeunes intervenantes". Un comité s'est mis en branle.

Ainsi les intervenantes de moins de 33 ans, membres du C.I.A.F.T. ont reçu il y a quelques semaines un questionnaire visant à connaître les besoins spécifiques de ce groupe.

Suite à ce questionnaire (celles qui n'ont pas encore fait parvenir leur copie... DEPECHEZ-VOUS) le comité verra à orienter ses actions selon les besoins exprimés.

Le C.I.A.F.T. ne possédant pas de fiche personnelle pour chacune de ses membres, des erreurs ont pu se glisser quant à l'évaluation "de l'âge" de chacune d'entre vous.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec Danyèle Porter ou Denise Perron au T.N.T., 842-8589.

COMITE CONTENU

Le "cogitement" du **comité contenu** pour l'organisation du prochain Congrès débutera en **mai**.

Nous vous invitons et souhaitons que toutes celles qui ont des idées concernant notre prochain Congrès qui se tiendra les 14 et 15 novembre se joignent à nous.

Si le temps vous manque, n'hésitez pas à téléphoner pour nous faire connaître vos attentes face à cet événement si important pour la vie du C.I.A.F.T.

Des idées concernant les thèmes, l'organisation, les choix d'ateliers, de conférencières invitées... tout sera reçu avec plaisir.

C'EST NOTRE CONGRES, ALORS PENSONS-Y.

CONTACTER LA PERMANENCE AU 844-0760

A PROPOS DES TABLES...

QUOI DE NEUF DANS LES RÉGIONS DU
SAGUENAY LAC-ST-JEAN ET SHERBROOKE?

C'est beau - beau - beau! Ça marche!
Après avoir joué du téléphone, (ça dû faire l'affaire de Bell tous ces inters)
pour rejoindre une cinquantaine d'intervenantes des régions concernées pour
les inviter à participer aux tables de concertation, je suis allée les rencon-
trer. Et c'est avec les bras ouverts, qu'elles ont accueilli l'ange (Sol-Ange)
descendu du ciel.

Aux tables, ça placotte beaucoup, mais il faut que ça BOUGE. Et c'est
dans le **BOUGE** toujours, que vous en aurez des nouvelles.

Bref, ça s'organise, ça se structure, ça se définit, ça s'oriente, ça prio-
rise...

C'est bien plaisant et ce n'est qu'un début.
La suite vous l'aurez dans le prochain **BOUGE** et l'information de premières
mains.
Le réseau est tissé, il s'agit de ne pas s'embourber dans les fils.
A la prochaine.

Solange Boivin

EXPERIENCE PERSONNELLE EN INFORMATIQUE...

COMMENT DONNER UNE PIQURE DE "TIQUE" A NOTRE CLIENTELE???

Comme intervenante auprès d'une clientèle de femmes voulant réintégrer le marché du travail, il va de soi que la micro-technologie est un aspect du marché du travail que l'on se doit d'inclure dans notre formation. N'ayant aucune formation pratique en informatique, mon contenu d'atelier se résu-mait à des lectures sur les changements produits sur le travail, les avanta-ges et désavantages dans l'emploi, des définitions des termes (vocabulaire). Un atelier bien intéressant dans le sens où les femmes soulevaient beaucoup de questions, exprimaient leurs craintes, leurs peurs, leurs perceptions. Malgré cette approche, le nombre de femmes qui décidaient soit par goût ou par obligation de suivre une formation, n'étaient pas très élevé.

MA GRANDE QUESTION: "COMMENT LEUR DONNER LA PIQURE DE L'INFORMATIQUE

En suivant un cours d'introduction à la programmation en septembre, je voulais me prouver qu'il n'y avait rien de sorcier dans l'utilisation d'un micro-ordinateur. A ma grande surprise, j'ai attrapé la piqûre et c'est cet emballement que j'ai le goût de transmettre aux femmes.

Il est évident que mon atelier à changer de forme et de contenu; s'est ajouté des explications du fonctionnement des appareils, la démystification des termes, des exemples pratiques de programmation. Si tu goûtes une première fois et que l'activité te plaît il y a de bonne chance que tu renou-velles l'expérience. C'est à partir de cette idée que j'ai bâti mon interven-tion. En utilisant le jeu et surtout la comparaison avec des exemples connus de toutes (recettes de cuisine et programme), elles acquièrent des notions qui éveillent leur curiosité. Suite à cet atelier, une visite dans un milieu d'enseignement où elles ont la chance d'utiliser des micro-ordinateurs et surtout de comprendre les explications données par un guide qui utilise gé-néralement des termes spécifiques.

Plusieurs parmi le dernier groupe se sont inscrites à des sessions de formation, et non pas seulement parce que leur nouvel emploi l'exigeait. Je les sens plus réceptives à en entendre parler; plus ouvertes à s'essayer.

ANNONCES ET VOUS

- ♦ **N'OUBLIEZ PAS le Colloque "Reconnaître les acquis expérimentiels à l'Université... pourquoi? Comment?" les 29 et 31 mai 1985 à l'Université de Sherbrooke.**

Adressez-vous à la Direction générale de l'éducation permanente, local 039, pavillon d'Éducation, Université de Sherbrooke J1K 2R1.

Coût pour les membres de l'ACDEAULF: 60.00\$

Coût pour les non-membres: 75.00\$

- ♦ **Conférence internationale sur la situation des filles les 29, 30 et 31 octobre 1985 au centre Sheraton à Montréal.**

Objectifs: - faire le point sur l'ensemble des données et des recherches actuelles au sujet des filles;
 - évaluer la nature et la portée de toute idée, action ou expérience contemporaine qui tente d'améliorer la situation présente des filles;
 - dégager des perspectives qui permettront à notre société d'orienter ses choix au sujet de l'avenir des filles.

Inscription avant le 15 juin: 225.00\$

Inscription après le 15 juin: 260.00\$

Adresse: Conférence internationale sur la situation des filles
 6161, rue Saint-Denis, 4e étage, bureau 4.06
 Montréal H2S 2R5
 (514) 274-3581

- ♦ **Les femmes et la formation professionnelle** une brochure produite par le ministère de la main-d'oeuvre et de la sécurité du revenu, commission de formation professionnelle de la main-d'oeuvre. Ce document se veut "un relevé des principales mesures en faveur de la formation professionnelle des adultes qui ont été mises en place au Québec. Mesures dont la gestion relève, en tout ou en partie, de la direction générale de la formation professionnelle du MMSR.

- ♦ N'oubliez pas de mettre à votre agenda **Le CONGRES DU C.I.A.F.T. QUI SE TIENDRA LES 14 ET 15 NOVEMBRE PROCHAIN.**

- ♦ **CARREFOUR RELANCE INC.** est déménagé au 2025, rue Masson Montréal H2H 2P7. Contact: Micheline Dubé.